

# LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 30 AVRIL 1898

## SOMMAIRE

**TEXTE.**—Entre-nous, par Léon Ledieu.—Poésie : Angéline, par Aristide Trudeau.—La guerre, par F. Picard.—Nos fleurs Canadiennes, par E.-Z. Massicotte.—Conseils sur la charité.—Désespérée heureuse, par J.-B.-H. Bénard.—L'amateur de rubans, par Augustin Lellis.—Le médecin, par Gilberte.—Poésie : Fable, par Achille Deum.—Nouvelle : Le manchon de ma grand'mère, par Louis Fréchette.—Le bazar à l'Université Laval, par F. Picard.—Poésie : Une mère, par S. Durantal.—Rêve étrange, par L.-R. Bergeron.—Petite poste en famille.—La statistique des guerres.—Théâtres.—Voyage fructueux.—Primes du mois de mars.—Gravure-devinette.—Feuilleton : Les deux Gosses.—Bains flottants.—Choses et autres.

**GRAVURES :** Mme J.-R. Thibaudeau, présidente générale du bazar de charité de l'Hôpital Notre-Dame.—Alphonse XIII, roi d'Espagne.—Les nouveaux canons des forts de New-York.—Branle-bas de combat à bord d'un vaisseau de guerre.—Quelques-uns des comptoirs du Bazar de Charité en faveur de l'Hôpital Notre-Dame : Fantaisies ; La pêche ; Poupées et jouets ; Lingerie et objets utiles ; Les fleurs ; Rafraîchissements.—Devinette.—Le nouveau bain flottant.

## A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

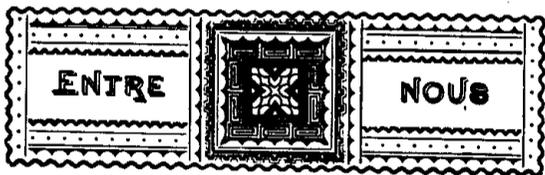
Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

## NOS PRIMES

### LE CENT SOIXANTE-SEPTIÈME TIRAGE

Le cent soixante-septième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois d'AVRIL, aura lieu samedi, 7 MAI, à deux heures de l'après-midi, dans nos bureaux, 42, Place Jacques-Cartier.

Le public est instamment prié d'y assister.



Au commencement de ce mois, un journal de Québec annonçait la mort d'une dame âgée, Mme Dupont, décédée dans un petit village de la banlieue, à Sainte-Angèle.

Les funérailles furent très modestes et beaucoup de ceux qui y assistaient ignoraient que celle qu'ils conduisaient au champ du repos suprême était la bru du comte Pierre Dupont de l'Étang, général de Napoléon Ier, qu'une faute étrange, incompréhensible, empêcha de devenir maréchal de France.

Les états de service du général Dupont, depuis son entrée dans la carrière militaire jusqu'en 1809, étaient magnifiques et sa bravoure l'avait fait surnommer le *général audacieux*.

Il débuta à Valmy, où il se fit remarquer, prit une part glorieuse à la campagne de l'Argonne, contribua beaucoup à la victoire d'Hondschoote, se signala à Marengo et dans la seconde campagne d'Italie soutint avec 14,000 hommes le choc de 45,000 autrichiens.

Ses faits d'armes sont restés légendaires, il était de toutes les batailles, se jetant tête baissée dans la mêlée, sans compter l'ennemi, comme au pont de Halle, où, à la tête de cinq bataillons seulement, il mit en déroute douze mille Prussiens établis sur des hauteurs et protégés par une artillerie formidable. Deux jours après, Napoléon arrivant sur les lieux où s'était livré ce brillant combat, et jugeant avec son coup d'œil les difficultés d'un aussi audacieux coup de main, fit entendre ces paroles flatteuses pour le général vainqueur : "J'eusse hésité à attaquer avec 60,000 hommes."

Bref, en 1809, Dupont était l'un des plus brillants généraux de l'armée et Napoléon lui destinait le bâton de maréchal de France, quand en un jour de faiblesse, il fit oublier ses brillants états de service, en capitulant à Baylen.

Cette triste page de l'histoire de l'empire est connue et chacun sait à quels éclats de colère terribles Napoléon se livra en apprenant la catastrophe. Il y pensa longtemps, il voulait faire fusiller le général, mais revenant à des sentiments plus justes, il répétait souvent : "L'infortuné ! quelle chute après Albeck, Halle, Friedland ! Voilà la guerre ! un jour, un seul jour suffit pour ternir toute une carrière."

Plus tard, à Sainte-Hélène, Napoléon revint sur son premier jugement et dit : "Dupont fut plus malheureux que coupable."

Il ne faut pas oublier non plus que Dupont était malade, blessé, épuisé par les souffrances et que ses soldats étaient des enfants exténués de fatigue et de faim.

Quoi qu'il en soit, il est certain que si l'on compare les services rendus à la faute commise, la balance penche fortement en faveur du général.

Et maintenant, par quelle suite de circonstances son fils est-il venu se fixer au Canada, comment se fait-il qu'il ait vécu tellement dans l'ombre que peu de personnes connaissent les liens de famille qui l'unissaient à un personnage qui a joué un rôle important dans les premières années de ce siècle ?—C'est ce que j'ignore.

\*.\* On se plaint souvent de vols commis la nuit, et chaque fois, les volés se lamentent le lendemain matin, lèvent les yeux au ciel, comme pour le prendre à témoin de leur infortune et s'écrient d'un ton indigné : "Mais, que fait donc la police ?"

Ce que fait la police ? mais, tout simplement ce qu'elle peut, et c'est encore fort joli. Le plus solide policeman du monde ne peut donner que ce qu'il a, c'est-à-dire, la somme de zèle, de courage et d'intelligence que contient son être.

D'autre part, il faut reconnaître,—c'est un chef de police très habile qui me l'a dit,—que la plupart des citoyens prennent fort peu de précautions contre la gent voleuse. On oublie de fermer les portes de cour, on laisse des fenêtres entr'ouvertes etc. etc., enfin on semble s'arranger de manière à vouloir dire aux cambrioleurs : "Donnez-vous donc la peine d'entrer."

Et puis, la police, la police, c'est vite dit que la police doit empêcher les vols, mais quand on constate que nous n'avons guère qu'un policeman pour mille habitants, ou plutôt un demi-policeman par mille,—puisque la moitié de ces braves gens-là doivent dormir pendant que les autres veillent—on n'a pas trop lieu de se plaindre.

Le brigadier de Nadaud avait bien raison de dire d'un ton si solennel :

Ah ! c'est un métier difficile,  
Garantir la propriété,  
Défendre les champs et la ville  
Du vol et de l'iniquité !

Fermez vos portes, prenez vos précautions et quand vous aurez fait votre devoir, endormez-vous sur vos deux oreilles en écoutant la voix lointaine qui fredonnera :

Citoyen, répondit Pandore.  
Citoyen, vous avez raison !

\*.\* A propos de vol, il est assez curieux de constater comment un magistrat, complètement inconnu, est devenu tout à coup célèbre, en France, à la suite d'un jugement rendu dans une cause très ordinaire.

Une femme, fort pauvre, sans travail et ayant à sa charge sa mère et un jeune enfant, fut arrêtée pour avoir volé un pain à la devanture de la boutique d'un boulanger, à Château-Thierry.

Traduite devant la cour, elle dit aux juges que sa mère et elle n'avaient pas mangé depuis trente-six heures, réservant pour l'enfant le peu de lait qui se trouvait à la maison.

Ce fut toute sa défense.

Le président du tribunal acquitta l'accusée, et son jugement, très élaboré, quoique d'un style un peu enflé, fut aussitôt reproduit dans tous les journaux de France, je pourrais presque dire d'Europe, et acquit au magistrat une notoriété qu'il n'avait certainement pas recherchée.

Un député de Paris, pris d'un bel enthousiasme, alla même jusqu'à lui offrir son siège à la Chambre. Il a refusé très modestement.

Quant aux braves Parisiens, ils se sont littéralement emballés, et une souscription a été aussitôt ouverte pour venir en aide à la malheureuse. Elle eut plein succès, et la pauvre écrivait dernièrement à sa mère les lignes suivantes :

Je te dirai que c'est incroyable ce qu'on a déposé d'argent pour nous chez monsieur le Président. Je ne sais même plus le compte ; enfin... ça dépassera 2,000 francs (400 dollars).

Monsieur le Président dit que ce n'est pas encore fini ; il a reçu des mandats et des lettres jusque du Canada, et des princesses.

Du Canada et des princesses !!!

Le bon juge doit être heureux d'avoir été clément.

\*.\* Il y a juges et juges comme il y a fagots et fagots. Il y a des juges très cléments, il en est d'autres qui sont trop sévères, comme celui que j'ai vu dernièrement. Il s'agissait d'une servante qui, sachant qu'une dame voisine cherchait une bonne, alla la voir et lui proposa de prendre à son service une sienne cousine nouvellement arrivée de la campagne.

Pendant la conversation la dame changea un peu le sujet.

—Combien gagnez-vous chez Mme X... ?

—Cinq piastres.

—Je vous en offre le double, si vous voulez venir chez moi.

La pauvre servante est toute éblouie de cette offre extraordinaire ; cependant elle résiste, alléguant qu'elle est fort bien traitée, qu'elle n'a aucun sujet de se plaindre, etc., etc. Mais la tentation est forte et la dame augmentant encore son prix, elle finit par succomber et donner sa parole.

Elle est liée, il y a contrat.

De retour chez sa maîtresse, elle raconte ce qui s'est passé et éclate en sanglots en disant qu'elle a eu tort, qu'elle regrette ce qu'elle a fait et qu'elle ne veut pas partir.

Elle retourne chez la voisine et demande avec instances à être relevée de sa parole. La femme tient bon et, la fin du mois étant arrivée, la servante ne se rendant pas à sa nouvelle place, elle est arrêtée.

Forcée de plaider coupable, elle a été condamnée à vingt-cinq piastres d'amende et les frais, ou la prison.

La servante avait tort, évidemment, mais la plaignante avait-elle bien agi, et la sentence n'est-elle pas hors de proportion avec l'offense ?

Ving-cinq piastres ! Quand on ne condamne, le plus souvent, qu'à dix ou vingt piastres un bandit qu'assomme un honnête citoyen, le soir, au coin d'une rue !